

AVIS DE CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 08 avril 2024 à 18 heures

Salle du conseil municipal

- * Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 février 2024
- * Présentation et Approbation du Budget Primitif 2024
- * Décision en matière de taux de fiscalité directe locale 2024
- * Classement et déclassement de voirie communautaire: Le VC5(Chemin du moulin d'Huc) a été allongé jusqu'au RD (+ 50 mètres), Le VC10 (Chemin du Moulin Battant) a été allongé jusqu'à la limite public privé (+ 152 mètres), et le VC11(Chemin du Crès) a été allongé sur les deux parcelles cadastrées de la commune (- 75 mètres) .
- * Modification libre de l'attribution de compensation de la communauté de commune Piège Lauragais Malepère
- * Demande de subvention pour le projet culturel commune/interasso porté par la commune à la région
- * Décisions suite au conseil municipal des enfants
- * Projet d'arrêté d'occupation pour le marché du vendredi et le pizzaiolo
- * Demande de subvention FEDER complémentaire (projet usine) à la région Auvergne Rhône Alpes (porteur du budget massif central zone montagne). Subvention FEDER portée en partie par l'Occitanie et en partie par l'AURA.

Le Maire,
José FROMENT

